

# BULLETIN DE DON

A remplir et à envoyer à la Fondation Hématoplus  
sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine :

☒ 16 rue Bonaparte - 75006 Paris | [contact@fam.fr](mailto:contact@fam.fr)



La Fondation Hématoplus sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine s'est fixée pour objectif de contribuer au développement de la recherche clinique et fondamentale en hématologie, soutenir les services de soins spécialisés en hématologie pour améliorer la prise en charge des patients et le bien-être des personnels, accompagner des actions concrètes en faveur des patients en soins.

En effectuant un don en faveur de la Fondation Hématoplus, vous contribuez concrètement à l'innovation en hématologie.

Je fais un don de \_\_\_\_\_ € pour soutenir les actions de la Fondation Hématoplus sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine.

Je souhaite que ce don soit consenti :      à titre personnel      au titre de mon entreprise

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

J'effectue mon versement par :

chèque

Ordre : Fondation Hématoplus / FAM

virement

Libellé : Don F. Hématoplus / FAM

**IBAN** FR76 3056 8199 2600 0298 6380 781

**BIC** CMCIFRPP

Signature

## **Vous êtes une entreprise**

Tout don versé à la Fondation Hématoplus sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant de votre don, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires ou du plafond de 20 000 €\*.

## **Vous êtes un particulier**

Tout don versé à la Fondation Hématoplus sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable\*.  
Vous pouvez également faire un don déductible de votre IFI à hauteur de 75% dans la limite de 50 000 €.

\* Excédent reportable sur les 5 exercices suivants.

La FAM respecte le RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018 en remplacement de la directive européenne de 1995 sur la protection des données à caractère personnel. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier pour la gestion de votre don et conservées 3 ans. Au-delà de cette durée, elles peuvent être conservées sous forme d'archives. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FAM et la Fondation Hématoplus.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : [contact@fam.fr](mailto:contact@fam.fr)